

Opération collective pour la décarbonation des entreprises ACT® & PACTE Industrie

D-CODE

*Dispositif Collectif pour la Décarbonation des
Entreprises*

Contexte et enjeux

Face à l'urgence climatique et aux pressions réglementaires croissantes, la décarbonation devient une **priorité stratégique pour l'industrie.**

- Le secteur industriel représente près de 20 % des émissions de gaz à effet de serre en France.
- Les exigences clients, les labels RSE et les politiques publiques s'orientent vers des chaînes de valeur bas carbone.
- Agir maintenant permet de sécuriser son activité, réduire ses coûts énergétiques et anticiper les futures contraintes.

C'est dans ce contexte que **L'ADEME** lance une action collective pour la décarbonation des entreprises **ACT® & PACTE Industrie.**

Pourquoi rejoindre D-CODE ?

✓ Gagnez en efficacité :

Un panel de solutions adaptées à vos besoins pour structurer et accélérer votre trajectoire bas carbone

✓ Un financement public pour limiter vos coûts :

Prise en charge des coûts d'accompagnement par l'ADEME jusqu'à 80%*.

D'autres leviers de financement possibles permettant un coût très faible pour l'entreprise.

✓ Un diagnostic solide de vos émissions :

Chiffres clés, priorisation des actions, plan opérationnel

✓ Un collectif d'animation :

Des entités légitimes pour mobiliser les entreprises sur le sujet de la décarbonation.

Partage d'expériences, solutions éprouvées, dynamique de filière et experts référencés.

✓ Un avantage stratégique :

Répondez aux exigences clients et anticipez les futures obligations réglementaires

**Voir les taux d'aides maximums, selon la taille des entreprises participantes.*

Proposition D-CODE

📌 **Durée du programme : 24 mois**

📌 **Accompagnement de 30 entreprises**

Avec 3 possibilités de démarrages échelonnés sur les 24 mois

📌 **Ce qui est inclus :**

✓ **Séminaires collectifs** pour partager expériences et bonnes pratiques

✓ **Accompagnement individuel ACT® ou Pacte industrie**

📌 **Bénéfices :**

✓ Anticipation des évolutions réglementaires et marchés futurs

✓ Gain en compétitivité via de nouvelles opportunités commerciales

✓ Réduction des coûts énergétiques grâce à l'optimisation des ressources

6 propositions d'accompagnements individuels



- **Audit énergétique** (non réglementaire)
- **Étude d'opportunité** d'évolution du mix énergétique
- Établir une **trajectoire d'investissement** bas carbone à une échelle multisites
- **Coachings** sur le financement des projets d'économie d'énergie et de décarbonation

Pour les entreprises
industrielles



- Élaborer sa **stratégie de décarbonation** :
ACT Pas-à-Pas
- **Évaluer** sa stratégie de décarbonation :
ACT Évaluation

Pour toutes les
entreprises

Financements et aides disponibles

Prise en charge des **coûts d'accompagnement individuel*** :

Taille de l'entreprise	ADEME*	PRACCIIS** Aide au financement complémentaire by TEAM Henri-Fabre
Micro et Petites entreprises	80% maximum	Industrielles 20 %
Moyennes entreprises	70% maximum	Industrielles 20 %
Grandes entreprises	60% maximum	-

**intensité maximum de l'aide ADEME*

*** prise en charge sur la base du montant de dépassement de l'assiette éligible ADEME*

Pourquoi s'engager maintenant ?

-  Anticiper les nouvelles normes et garantir la conformité réglementaire
-  Réduire les coûts grâce à l'optimisation énergétique
-  Accéder à de nouveaux marchés et se positionner comme un acteur responsable
-  Valoriser son image et renforcer sa marque employeur
-  Bénéficier d'une animation collective et d'un accompagnement structurant et efficace

Contactez-nous pour en savoir plus et rejoindre D-CODE !

 justine.martin@team-henri-fabre.com // nathalie.jardinier@team-henri-fabre.com

 07 44 41 70 36 // 07 81 33 65 45

Annexes

Actions	Pour les entreprises industrielles : <u>Assiette éligible max</u> , correspondant au coût moyen observé (€ HT)
Etudes opportunité mix énergétique (site)	10 000 €
Etude combinée audit énergétique + étude d'opportunité	15 000 €
ACT Pas-à-Pas*	30 000 €
Trajectoire d'investissements bas carbone (TIBC)	20 000 €
Stratégies & trajectoires d'investissements bas carbone (ACT Pas-à-Pas et TIBC) - groupe	50 000 €
Coaching projet investissement	5 000 €
ACT Évaluation	5 000 €

Actions	Pour les entreprises non industrielles : <u>Plafond d'aide (€ HT)</u>
ACT Pas-à-Pas*	18 000 €
ACT Évaluation	3 000 €

Annexes – accompagnements éligibles

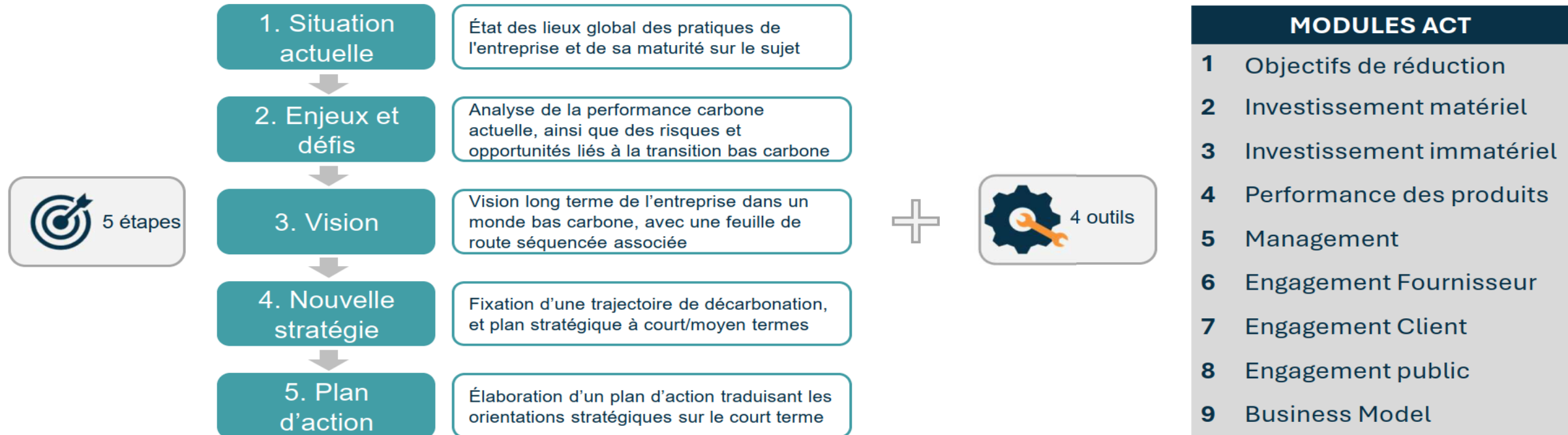
✚ Élaborer sa stratégie de décarbonation – ACT Pas-à-Pas

Objectif : développer une stratégie de décarbonation avec un plan d'action associé.

Cible : organisations peu matures, n'ayant pas de stratégie climat.

Prérequis : BEGES complet de moins de 2 ans & formation ACT Pas-à-Pas entreprise.

Durée : 20 à 30 JH sur 12 à 18 mois.



Annexes – accompagnements éligibles

✚ Évaluer sa stratégie de décarbonation – ACT Évaluation

Objectif : évaluer de façon crédible la pertinence de la stratégie de l'organisation au regard de l'objectif de décarbonation de l'accord de Paris.

Cible : organisations matures, disposant déjà d'un plan de transition.

Prérequis : stratégie climat & formation ACT Évaluation entreprise.

Durée : 5 à 6 JH sur 3 à 4 mois.

Score de performance (0-20)	
1	Objectifs de réduction
2	Investissement matériel
3	Investissement immatériel
4	Performance des produits
5	Management
6	Engagement Fournisseur
7	Engagement Client
8	Engagement public
9	Business Model



Score narratif (E-A)	
1	Modèle économique et stratégie
2	Risques business
3	Réputation
4	Cohérence et crédibilité

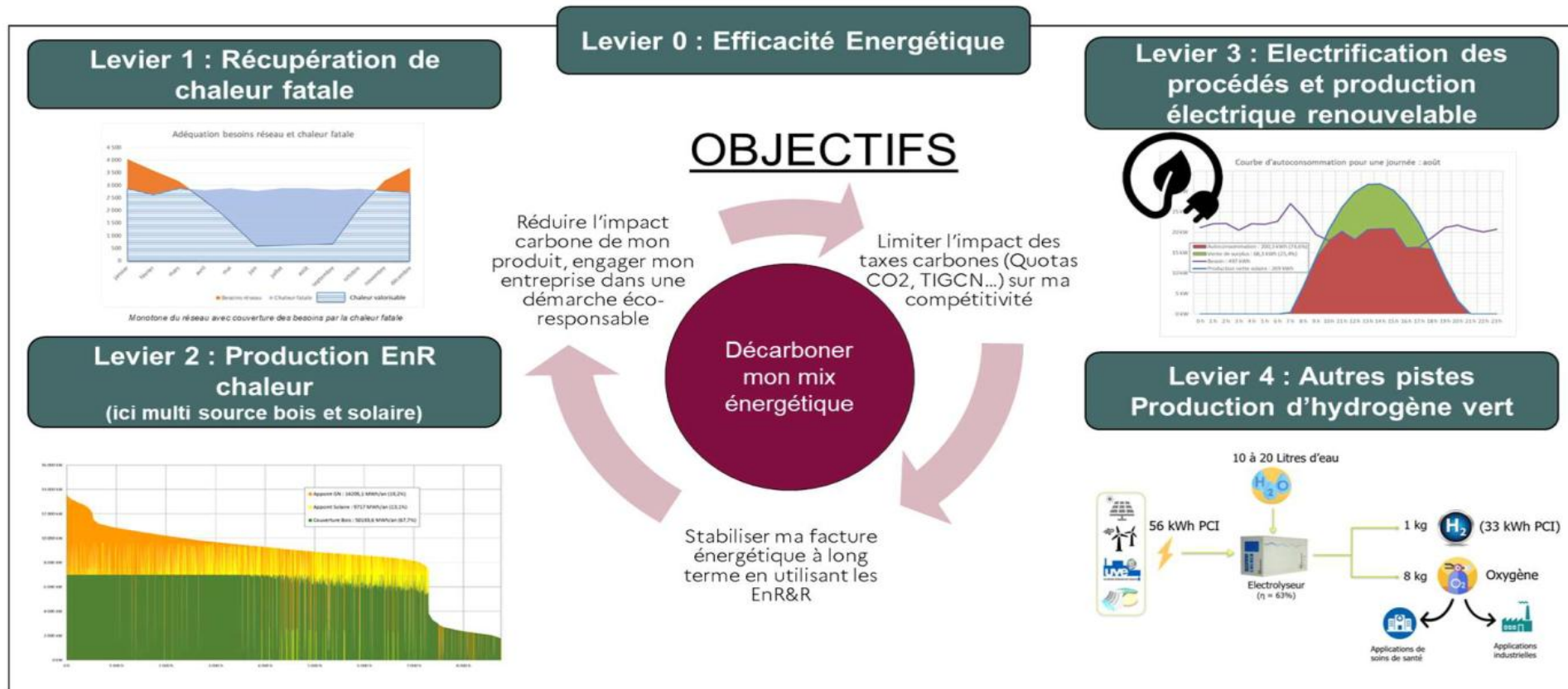
Score de tendance	
+	Amélioration
=	Stable
-	Dégradation

Annexes – accompagnements éligibles

✦ Étude d'opportunité d'évolution du mix énergétique

Objectif : obtenir une vision exhaustive des solutions de décarbonation du mix énergétique compatibles avec les procédés industriels.

Cible : site industriel. **Prérequis :** audit énergétique de moins de 4 ans. **Durée :** 10JH sur 2 à 3 mois.



Annexes – accompagnements éligibles

Étude combinée audit énergétique + étude d'opportunité

Audit énergétique non réglementaire

Caractériser la **consommation** énergétique et les niveaux de température des différents procédés

Evaluer les **gains d'efficacité énergétique**

Identifier les opportunités de recours aux **énergies renouvelables et de récupération**

Evaluer les **températures des rejets** de chaleur fatale

Hiérarchiser les actions d'économies d'énergie et les actions de recours aux énergies renouvelables

Objectif

Se projeter à court et moyen termes sur **des actions de décarbonation pertinentes** à l'échelle du site



Etude d'opportunité mix énergétique bas carbone

Etudier l'**ensemble des leviers de décarbonation** liés à l'énergie, notamment les **énergies renouvelables** et les **synergies locales**

Appliquer une **méthodologie innovante** et réaliser une **analyse multicritère** prenant en compte des solutions avec des TRB jusqu'à 15 ans

Valider la **compatibilité des solutions** entre elles

Etablir une **feuille de route** permettant de planifier les investissements

Réalisation par un même bureau d'études référencé ADEME

Durée moyenne : 3 mois

Annexes – accompagnements éligibles

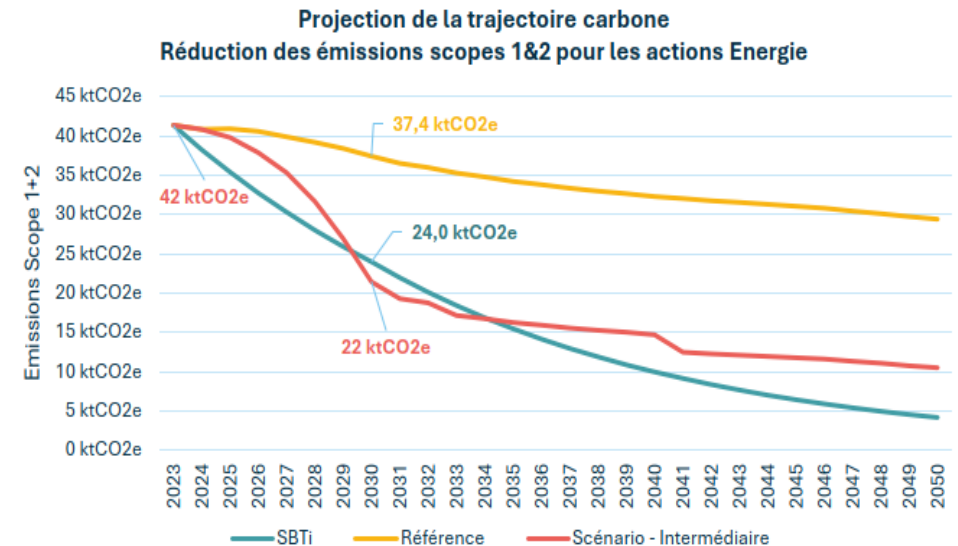
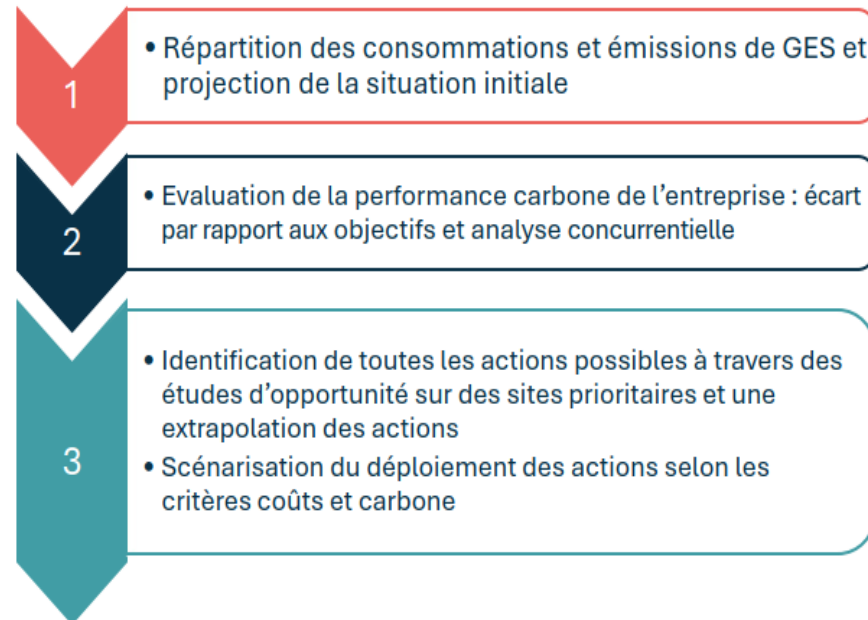
✦ Trajectoire d'investissements bas carbone (TIBC)

Objectif : définir à l'échelle du groupe industriel, une feuille de route de décarbonation à horizon 20 ans et en prioriser les investissements selon les critères économiques, décarbonation et maturité technologique.

Cible : groupe industriel multisites.

Prérequis : audit énergétique de moins de 4 ans et BEGES de moins de 2 ans

Durée : 20JH sur 6 mois.



Annexes – accompagnements éligibles

✦ Coachings sur le financement des projets d'économie d'énergie et de décarbonation

Objectif : concrétiser le financement des projets d'investissement.

Cible : entreprise ayant déjà identifié au moins un projet d'investissement.

Prérequis : formation « Financer la transition énergétique et bas carbone de votre industrie » et apporter la preuve de la pertinence du projet (coaching 1 à 3)

Durée : 2 à 5 JH sur 3 mois.

1. Analyser et lever les risques technico économiques sur un projet complexe

2. Analyser la rentabilité financière et extra financière d'un projet (impacts énergie & GES)

3. Rechercher le mode de financement le plus adapté et les subventions disponibles pour le montage d'un projet

4. Accompagner les acteurs internes sur leurs rôles et responsabilités dans le process de financement d'un projet

5. Structurer le montage financier d'un projet collectif.



